

LE SOLEIL : SOURCE D'ENERGIE RENOUVELABLE ET INEPUISABLE !

Opter pour l'énergie solaire, c'est :

- choisir une indépendance énergétique;
- diminuer ses émissions de CO₂;
- profiter d'une énergie gratuite;
- réduire l'énergie grise (transport et transformation).

De plus, l'ensoleillement des Montagnes neuchâtelaises, surtout en hiver, rend particulièrement intéressant l'utilisation de panneaux solaires.

Il existe deux types de panneaux solaires :

1. Les capteurs thermiques : 5 à 6 m² de panneaux solaires thermiques permettent de couvrir 60 à 80% des besoins d'un ménage en eau sanitaire ! Ainsi, pour 100 litres d'eau, 80 litres pourraient être chauffés uniquement par ce type de capteurs, ce qui correspond à une économie annuelle de plus de 350 litres de mazout ! Le processus est relativement simple, puisqu'un liquide parcourant les panneaux solaires transmet sa chaleur, grâce à un échangeur, à un volume d'accumulation.
2. Les capteurs photovoltaïques : ce type d'installation permet de produire de l'électricité et d'alimenter les appareils domestiques. Le surplus peut également être injecté dans le réseau de distribution électrique. 10m² de capteurs photovoltaïques permettent de couvrir environ un tiers de la consommation d'électricité d'un ménage.

Depuis plusieurs années, la Ville du Locle connaît une progression constante de ce type d'installation. Ainsi, à l'heure actuelle, plus de 1000m² de capteurs solaires ont déjà été inventoriés en ville, ce qui proportionnellement à la population est particulièrement encourageant.

De plus, la pose de ce type de capteurs sur les constructions existantes donne souvent droit à des subventions cantonales. Pour plus d'informations sur ces installations et sur les conditions d'octroi de subvention, nous vous invitons à prendre contact soit avec le Service de l'Urbanisme du Locle, soit directement au :

Service cantonal de l'énergie
Rue de Tivoli 16
2000 Neuchâtel
032/889.67.20.
<http://www.ne.ch/energie>